

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 631

Artikel: La vie internationale féminine : les assurances sociales et le monde de l'après-guerre : (suite de la 1re page)

Autor: Gueybaud, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BAECHLER
Tanneurs, Spécialistes du tapis.

Max MOUNOUD
OPTICIEN

Croix-d'Or, 15 GENEVE

Au Bébé VEVEY
Rue d'Italie M. PILET

Maison spéciale de LAINES et tous tricotés mains
Sous-vêtements dames et enfants

Philatélie et Don national.

Le 26 février prochain, anniversaire du centenaire du premier timbre-poste émis sur le continent européen — et ce fut le timbre zurichois de 4 Rp. pour le rayon local et de 6 Rp. pour le rayon cantonal — les postes suisses éditeront une feuille de 12 timbres de 10 centimes commémorant cet anniversaire. Ce timbre de grand format, non perforé, sera valable pour l'affranchissement courant, et le produit de sa vente sera intégralement versé au Don national.

Que tous les philatélistes et tous les amis des timbres se hâtent donc de se le faire réserver par la Direction générale des Postes (Section des timbres poste), qui n'accepte pas de commande après le 31 janvier prochain. Le montant de la commande, plus 40 ct. de frais d'expédition, doit être versé en même temps (compte de chèques III, 6456, Berne). La livraison aura lieu le 26 février. (Il sera sur demande aussi livré cette feuille de timbres avec une oblitération postale).

Encore une femme députée...

C'est Mme Pierre Casgrain, qui nous annonce notre confrère *The Catholic Citizen*, vient d'être élue députée à la Chambre des Communes canadienne, où elle représente comme membre du parti libéral indépendant une circonscription de la province de Québec. Mme Casgrain, est à la fois une catholique pratiquante et une féministe militante, qui a activement participé à la dernière campagne suffragiste de la province de Québec. Son mari est ministre dans le cabinet Mackenzie.

...Et une femme ministre

Pour la première fois, une femme, Senora Gomez-Carbonas, a été nommée comme ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Cuba.

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la

COOPÉRATIVE

„Aide et conseils aux femmes enceintes“

Ce fut une conférence bien émouvante, comme d'ailleurs tout ce qui a trait aux problèmes de la réalité de la vie, que donneront l'autre samedi, à l'Union des Femmes de Genève, Mme F. Châtillon, présidente, et Mme Gustave Favre, directrice de l'œuvre nouvellement créée pour venir en aide aux femmes enceintes, et dont l'utilité se manifeste par le simple fait qu'en deux mois et demi d'existence, elle s'est déjà occupée de 81 cas.

Après un exposé clair et documenté de Mme Châtillon, qui rappela comment une conférence de l'Alliance suggéra au Centre de Liaison des Sociétés féminines d'une part, au Cartel genevois H. S. M. de l'autre, l'idée de créer à Genève une œuvre analogue, et qui prouva rapidement le tableau des démarches et pourparlers engagés jusqu'au moment où la Communauté d'action pour la famille nouvellement fondée prit en main l'organisation de cette œuvre sous la direction d'un Comité spécial, l'on entendit Mme Gustave Favre évoquer, avec infiniment de compréhensive pitié, les plus caractéristiques des expériences que lui ont permis ces premiers mois de pratique au bureau de la rue Rousseau. Car il ne s'agit pas là, qu'on le comprenne bien, d'un dispensaire ou d'une œuvre de secours: ces organisations-là existent en nombre suffisant à Genève, et il n'est nullement nécessaire de les doubler, mais bien d'accueillir et de diriger là où l'on pourra le mieux leur venir en aide toutes celles, femmes mariées ou filles mères, que leur grossesse plonge dans les difficultés, les craintes, les embarras et même l'épouvante. Qu'elles soient nombreuses n'a rien d'étonnant, car depuis trois ans les fameux chiffres qu'avait révélés l'Exposition de Zurich et qui ont servi de base à toutes les campagnes de natalité se sont transformés,

le taux des naissances s'étant relevé d'un tiers, comme le savent d'ailleurs toutes celles qui ont à faire avec des pouponnières, ou des cliniques d'accouchement, où l'on ne peut pas davantage caser toutes les mamans et tous les bébés que se procurer le linge nécessaire à toutes les layettes! Est-ce, comme le pense Mme Châtillon, aux allocations aux mobilisés qui permettent d'envisager avec moins de crainte les charges d'une naissance, et à la vie plus simple que nous impose la guerre, que l'on doit cette modification de la situation? ou bien certaines lois d'alternance encore mal connues, et surtout le fait presque toujours constaté en temps de guerre que la nature comble par elle-même les vides qui se produisent, entrent-ils aussi en ligne de compte? Il est en tout cas aussi intéressant qu'utile de se rendre compte de ce phénomène, qui montre à quel point est nécessaire une œuvre comme celle dont nous entretenons nos lectrices pour venir en aide à cette foule de futures mères de famille à un moment si critique de leur existence.

Ce sont d'une manière générale les médecins et une infirmière du Dispensaire social spécialement chargée de cette tâche qui les dirigent sur le Bureau de Mme Favre: combien de médecins en effet, en présence d'une femme qui les supplie d'interrompre sa grossesse, et qui n'ont aucun motif médical pour y consentir, ne se sont-ils pas demandé avec angoisse, mais sans pouvoir rien faire, ce qu'il allait advenir d'elle? et vers quel douteux personnage elle se dirigerait pour obtenir clandestinement ce qu'ils lui ont refusé? On comprend quel concours précieux leur apporte ici, par l'entremise de l'infirmière sociale, Mme Favre, qui va voir ces femmes, écoute leurs récits, gagne leur confiance, apprend à connaître leur milieu familial, et, par son influence, ses conseils, ses démarches, les aide à trouver du travail, débrouille des situations compliquées, les rassure, les console, et les amène à envisager sous un jour

tout nouveau l'événement qui se prépare. Toutes ne sont pas, tant s'en faut, et comme on se le représente généralement, des filles-mères (5 cas sur 81 seulement), mais un bon nombre, parfaitement légalement mariées, ne s'en trouvent pas moins en face de difficultés conjugales et de problèmes familiaux qu'elles ne peuvent résoudre seules. Beaucoup — une forte proportion — sont très jeunes, se sont imprudemment fiancées à des hommes plus âgés qu'elles, déjà mariés, qui ont divorcé pour pouvoir les épouser, mais qui doivent observer un certain délai: la plupart, impatientes, passent outre, et l'on peut se demander avec un serrement de cœur ce qu'il en sera de cette union quand viendra le moment où le mariage pourra se faire?... Le Bureau leur procure aussi du travail, souvent par l'entremise de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, travail à domicile très bienvenu, parce qu'il leur permet de réunir quelques petites ressources qui les rendent indépendantes de leur fiancé; et la dernière initiative prise, celle de la «layette éducative» dirigée par Mme Jules Calame est à la fois touchante et utile: une fois par semaine environ se groupent toutes celles qui, n'ayant rien de prêt pour vêtir le bébé à venir, sont heureuses d'apprendre à la confectionner elles-mêmes, cet effort exerçant d'autre part une influence morale très grande... Mme Haemmerli ne nous avait-elle pas déjà dit comment un écheveau de laine donné au moment psychologique pouvait réveiller le sentiment maternel chez une femme pour laquelle sa grossesse n'était qu'une catastrophe?...

Et l'on aurait entendu longtemps encore la directrice du Bureau «d'aide et conseils» évoquer des vies féminines difficiles, lamentables ou douloureuses, que nous côtoyons fréquemment, sans toujours nous douter de la tristesse qu'elles dégageant. Merci à celles qui, par leur activité intelligente et affectueuse, contribuent à en diminuer le nombre. E. Gp.

La vie internationale féminine

Les assurances sociales et le monde de l'après-guerre.

(Suite de la 1^{re} page.)

Il fallut toutefois attendre 1911 pour que fût votée la loi d'assurance obligatoire contre le chômage, qui avait à peine eu le temps d'entrer en vigueur quand éclata la guerre de 1914-1918. Une des conséquences immédiates en fut l'extension de ses dispositions à un plus grand nombre de catégories de travailleurs, si bien que, sauf le personnel domestique et infirmier, elle finit par les englober toutes; puis vinrent les années de chômage qui pesèrent lourdement sur son budget, et que, cependant, elle traversa victorieusement, se trouvant actuellement en bonne posture financière.

Des critiques cependant lui sont adressées, dont la plus importante est celle de payer seulement des allocations de chômage, sans rien faire pour réadapter le chômeur à un autre travail ou lui en trouver.

L'assurance maladie, qui date aussi de 1911, s'est développée de façon toute différente, et essentiellement en coordonnant l'activité d'un très grand nombre de petites Sociétés privées, dont la multiplicité avait fini par créer des complications d'administration. Le troisième système d'assurance, celui de l'assurance vieillesse et survivants (compréant sous ce terme exclusivement les veuves et les orphelins) est aussi extrêmement compliqué, si bien que sa révision a été décidée, et qu'une Commission s'est attelée à cette vaste tâche, qui a déjà reçu les demandes et les députations d'un bon nombre de groupements, et parmi lesquels, bien entendu, des Sociétés féminines.

De toutes ces expériences, certains principes peuvent être déduits, qui seront utiles à prendre en considération lors de l'élaboration de nouveaux systèmes. Il semble difficile en premier lieu que ces systèmes puissent aboutir à un résultat satisfaisant en dehors d'un système d'économie dirigée, qui assurera du travail et un gain normal à chacun. Puis, il sera indispensable d'étendre davantage et de mieux coordonner avec l'assurance un service d'hygiène publique; et enfin, on ne pourra échapper à l'introduction d'une forme ou d'une autre d'allocations familiales, contre lesquelles l'opposition des syndicats, — britanniques en tout cas, — a cessé.

L'oratrice suivante, représentante de l'Association mondiale des femmes agricultrices, insista dès le début de son exposé sur l'assurance des travailleurs agricoles, sur la différence essentielle entre l'industrie et l'agriculture, aussi bien en matière de conditions et de durée du travail, que dans le domaine du travail saisonnier, l'alternance des périodes de presse et de ralentissement d'activité, etc. C'est sans doute pour ces motifs que les assurances sociales, pourtant si nécessaires,

DESSIN - PEINTURE

M^{lle} Hélène HANTZ

Ex-professeur de dessin à l'Ecole Secondaire et Supérieure des Jeunes Filles

ATELIER : 2, place de la Petite Fusterie

Cours tous les jours de 2 h. à 4 h. sauf le jeudi.

Judi et samedi matin de 10 à 12 h. : Cours pour enfants

Pour soigner

TOUX et MAUX DE GORGE

prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & C^{ie}

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80.

Papiers Peints

DUMONT

19 B^e HELVETIQUE

Christiane OSANN : *Rainer Maria Rilke. Destinée d'un poète.* Trad. française par Genia Tchernovytov. Delachaux et Niestlé, édit., 1 vol. Prix : 6 francs.

Destinée d'un poète! Le titre est bien choisi pour cette vie de Rilke, écrite avec tant d'amour et de compréhension, et si bien traduite. L'auteur nous permet de suivre son héros dès sa petite enfance à Prague, où déjà se dessine sa personnalité extra-sensible, puis dans son école d'officier, où il fut si malheureux. Enfin, nous assistons à sa libération, c'est-à-dire au moment où il peut se livrer entièrement à sa vocation de poète.

Et le voilà errant de par le monde en quête d'inspirations! Vraie harpe éolienne, il s'en va de lieu en lieu capter les souffles qui se dégagent de tous les pays, de tous les sites et de toutes les villes qu'il visite. C'est la Russie, dont il s'enthousiasme, la colonie d'artistes au Nord de l'Allemagne où il se marie avec la jeune sculpteur Clara Westhoff. Mais son mariage n'est qu'un épisode dans sa vie. Son art passe en première ligne. Paris, Rome, Berlin, la Suède, l'Italie. le voit surgir tout à tour; à Paris il se lie avec Rodin, dont le génie puissant a une forte influence sur lui. Hélas! rien ne peut le fixer, ni sa femme, ni sa fille, ni ses nombreuses amitiés, il continue à courir le monde... Il souffre de sa faiblesse, de son incapacité à gagner la vie des siens, mais toujours il est poussé par son rythme intérieur qui est le vrai maître de sa destinée. Il semble même que ce ne soit pas lui qui travaille son art, mais son art qui le travaille.

Sa rencontre avec la princesse Marie de la Tour

et Taxis lui fut précieuse. Cette grande dame s'intéressa à lui et il fut souvent son hôte dans ses diverses propriétés. Elle l'a suivi avec une vive sollicitude, comprenant sa nature impressionnable de poète. Mais toujours il est dominé par son angoisse malative. Il se sent impuissant devant la vie et même devant son art. Il souffre de longues périodes de sécheresse, puis, soudain l'inspiration s'abat sur lui comme un ouragan. C'est alors qu'il compose.

Survient la guerre et la mobilisation, qui le surprennent à Leipzig. Il est bientôt libéré du service militaire, vu sa frêle constitution. Puis c'est la Suisse et le pittoresque petit château de Muzot, où il passe ses dernières années et où il achève *Les Elégies*. Il fait encore un séjour à Paris et enfin en 1926 c'est, après de cruelles souffrances, le repos de la mort sur la colline de Rarogne où sa modeste tombe, adossée à l'église, est balayée par l'âtre vent du Valais.

Ce livre est un portrait admirablement tracé. Il nous présente le poète de telle façon qu'on croit l'avoir connu. On s'attache à lui sans toujours le comprendre, son art n'est que le reflet de sa personnalité. Pauvre Rilke qui a subi sa destinée et qui n'a pas su la diriger! Comme l'a si bien dit un littérateur de nos amis: «La poésie de Rilke ne se définit pas. Elle est moins susceptible d'être comprise par l'intelligence que ressentie par l'âme. Elle est pour ainsi dire extérieure à toute analyse, diaphane à notre sens critique. C'est l'imagerie en verbe d'un confident de la solitude et de l'infini, qui se dérobe au monde et à soi-même».

Telle est la célébrité de Rilke et l'attrait que sa poésie exerce sur les âmes que Rarogne

est devenu un lieu d'pèlerinage.

Hélène NAVILLE.

Louise MEYER : *Prismes.* Payot et Cie, Lausanne 1936, fr. 3.50. Du même auteur: *Alvéoles*, Imprimerie Centrale S. A., Lausanne, 1942.

Un mince volume et une plaquette: voici des vers. Disons tout d'abord que le lecteur est attiré par la présentation agréable du livre aux larges espaces blancs d'un titre à l'autre qui lui donnent quelque chose d'aéré, où l'on respire librement comme dans une clairière.

Poésies, poèmes. Dans le tourbillon des jours, il fait bon s'y plonger, s'y rafraîchir. Mme Louise Meyer chante tour à tour la nature en ses aspects les plus divers et, avec une même richesse d'expressions, le cœur humain, ses joies, ses regrets, ses peines surtout. Beaucoup d'imagination, une palette où se nuancent les vives couleurs et la gamme des tons assourdis. Il y a des notations rapides: trois ou quatre vers seulement, parfois, qui résument une impression ou évoquent un paysage, et déjà le poète, emporté par sa verve, passe, sous un titre nouveau, à un sujet nouveau. Point de monotonie jamais: la forme de ces poèmes change comme l'idée qu'elles expriment et chaque page apporte avec elle de l'imprévu. Plusieurs, et des plus souriants, sont inspirés par le Léman, mais la bise aussi y fait vibrer sa colère.

L'auteur a une rare intensité d'évocation, par exemple, dans certains poèmes macabres tels que *Rêve morbide*, et l'amertume se fait jour avec violence dans *Réalité* — la cruelle réalité qui abolit le rêve.

O jour! je te maudis de cacher à ma face Dans l'effloissement des flammes du soleil Les noirs profondes où je cherche la trace Des présents somptueux que m'offrir le sommeil.

D'une qualité d'observations la plus aiguë, rendue avec bonheur: *Relief* dont il faudrait citer en entier les onze vers charmants. Et quel en est le sujet? Voyez cette entrée en matière prometteuse, et dont la suite est ravissante :

Au matin, la mélangée bleue a dû venir Sur la fenêtre: elle a furtivement goûté A la motte de beurre, où voilà ciselés En petits coups de becs habiles, réguliers, De longs fuseaux rangés savamment en rosaces.

Ces quelques extraits suffisent-ils pour donner un aperçu du talent de Louise Meyer, pour faire comprendre qu'on se trouve en présence d'un vrai poète?

M.-L. P.

LE BULLETIN

du Conseil International des Femmes

rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues: français, anglais et allemand.

Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.

On s'abonne auprès du Conseil International des Femmes, 37, rue des Pâquis, Genève.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ
TÉLÉPHONE

MAGNENAT
28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72



Vous trouvez
toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-
fleuriste
Rue de Villereuse Genève

Pour **déménager à des prix raisonnables**
adressez-vous donc à
SAUVIN SCHMIDT & C^e S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Foyer de la Femme
1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59.93

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.
Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses malades.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. Pas de personnel non qualifié.

Epuraton à vapeur
„Au Cygne du Nord,“
Maison fondée en 1860
Albert Schützli 2, rue John-Grasset
Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33

Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute
autre cause d'infection, par les gaz de Formol ou
l'Anhydride sulfureux SO² «Raoul Pictet». LAVAGE
DE COUVERTURES ET TOUTES ESPÈCES DE LAI-
NAGES, Destruction de punaises par de puissants
procédés chimiques.

VOUS LIREZ
50 nouveautés pour Fr. 11.—
avec notre
abonnement valable 2 ans
PRIOR
CORRATERIE, 9 CITÉ, 18

„LE GARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

sont encore peu répandues dans les pays agricoles. En effet, l'assurance-chômage y est pratiquement non existante, de même que l'assurance-maternité, certains pays, tels que la Suède, la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne, ayant seulement développé dans quelques régions une excellente organisation de services de sages-femmes. L'assurance-accidents a été introduite à mesure que s'est développé l'emploi de machines agricoles, mais des travaux dangereux ou malsains ne tombent sous le coup d'aucune assurance, et le fait que les docteurs habitent souvent très loin de ceux qui auraient besoin de leurs soins est encore une source de complications.

On sait que le premier effort pour créer une assurance pour les travailleurs agricoles est dû aux efforts du B. I. T., puisque la Conférence Internationale du Travail vota en 1921 une recommandation à cet effet, suivie en 1927 par une Convention rendant l'assurance-maladie obligatoire pour cette catégorie de travailleurs. Cette Convention, ratifiée par 11 Etats, n'est nulle part, sauf en U. R. S. S., appliquée selon un système aussi remarquable qu'en Nouvelle-Zélande:

une contribution obligatoire d'un shelling par livre de salaire touché permet, selon l'expression d'un Premier Ministre, «de pouvoir aussi généralement que possible aux besoins de toute personne que l'âge, la maladie, le chômage, le veuvage ou d'autres infortunes ont mise en état de nécessité». Si la guerre n'a pas interrompu les progrès en ce domaine, il est de toute importance que l'après-guerre voie prendre un essor toujours plus grand aux assurances sociales des populations agricoles.

On entendit ensuite une oratrice polonaise, qui présenta un tableau très vivant des progrès qu'avait réalisés en ce domaine son pays, durant les vingt-cinq ans de l'entre-deux guerres. Sitôt son indépendance recouvrée, en effet, la Pologne avait mis sur pied un système obligatoire et uniforme d'assurances administré par l'Etat, système qui, s'il avait des avantages certains, présentait d'autre part l'inconvénient de l'accroissement de la bureaucratie. Tout travailleur, sa femme, ses enfants, et ses parents, s'ils étaient à sa charge, étaient au bénéfice d'une assurance-maladie-maternité-accidents du travail maladie-industrielle-chô-

Petit Courrier de nos lectrices

S. B. à Electricité protestante (N° 630). — Le dédain pour les femmes, dans l'Eglise nationale évangélique vaudoise, est encore plus grand que vous ne le pensez, ma chère sœur. Non seulement les femmes, qui remplissent les églises, ne peuvent pas faire partie des conseils de paroisse, mais encore on ne pense même pas à elles, nommément, quand on s'adresse à la charité du «peuple de l'Eglise». Ainsi, l'Eglise nationale, dont chaque exercice se termine par un déficit qui grignote sa fortune, vient d'adresser «à ses chers frères», un chaleureux appel en faveur de l'offrande de Noël. Les «chers frères», et encore plus les chères sœurs ont répondu à l'appel et donné une somme importante. Croyez-vous que la Commission synodale qui s'est adressée aux «chers sœurs» pensera à remercier les «chers frères»?

Le «barbare» moyen âge était plus poli, quand chacun et chacune apportait sa contribution à la construction des cathédrales, en nature ou en espèces, le cardinal Eudes de Châteauneuf pouvait dire, au milieu du XIII^e siècle, que si la cathédrale de Paris avait été édifiée, «c'était en grande partie grâce aux oboles des femmes». Dédié aux protestants du XXI^e siècle.

Voisine de campagne. — Est-ce que j'ose, dans ce Courrier, où l'on discute tant de problèmes sociaux, moraux et politiques, venir avec une question toute simple et toute prosaïque? Mais comme elle touche aussi à une préoccupation plus élevée, je la risquerai! La voici: peut-on sans inconvénient donner de l'alcool à des poutes?

Aux lectrices que cette question fera rire, je répondrai tout de suite que, jusqu'à présent, j'avais cru, sur la foi de souvenirs d'enfance, du temps où nous nous amusions dans notre bande de gamins et de gamines à rendre ivres ces malheureuses volatiles, que leur administrer de l'al-

cool avait pour elles les mêmes inconvénients que pour les humains. Mais la fermière, ma voisine, avec qui je fais souvent un brin de causette, vient de m'assurer, devant la carence répétée de ses poutes qui n'ont pas voulu pondre de tout le mois de décembre, que le seul moyen d'avoir des œufs en ce moment était de leur ingurgiter de la mie de pain trempée dans du vin rouge; et quand je lui ai objecté que l'alcool stérilise au contraire souvent les humains, elle m'a rétorqué avec conviction que pourtant sa voisine avait obtenu d'excellents résultats avec ce système... Me voyait bien perplexé, et ne sachant à qui m'adresser, j'ai songé au cher Mouvement dont je remercie d'avance les lectrices qui voudront bien me conseiller dans mon embarras!

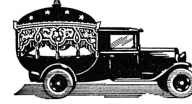
Henriette à plusieurs. — Dans l'excellent article du Coopérateur qu'il a consacré au dernier livre d'Elisabeth Huguenin, La femme devant son destin, — au fait pourquoi le Mouvement n'en a-t-il pas parlé? — Edmond Privat écrit que, maintenant, tout au contraire de ce que je passais dans son enfance, les fillettes ne doivent plus regretter de ne pas être des garçons. Je n'en suis pas du tout aussi certaine que lui! Et serait bien intéressée d'avoir sur ce point l'avis d'autres lectrices de notre journal, car je ne crois pas comme notre ami que «nous vivions à l'époque de la femme»!

Parce qu'il n'en a eu encore ni la place ni le temps! Se rend-on compte des difficultés auxquelles notre journal doit faire face, lui qui dispose pour chacun de ses numéros de en tout cas trente fois moins de place au minimum qu'un quotidien (puisqu'il ne paraît que tous les quinze jours et sur deux pages, alors que bien rare est le grand journal qui ne s'octroie pas pour chaque numéro six ou huit pages), et qui malgré cela cherche à tenir ses lecteurs au courant d'une foule de faits et d'idées dont ne parlent, ni les quotidiens, ni les hebdomadaires? Sans doute, si l'on y réfléchit, vaudrait-on bien être indulgent à son égard. (Réd.)

Bibliothèque pour la jeunesse
Au Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits

R. CRISTIN - GENEVE
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

Hôtel des Familles
GENÈVE
„Christliches Hospiz“
en face de la gare
TOUT CONFORT
Chambre depuis Fr. 4.50



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

PHARMACIE M. MULLER & C^{ie}

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE

Téléphone 4.07.07

SIROP ADÉCO, contre la coqueluche des enfants, la toux et le catarrhe rebelle des adultes et des vieillards.

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTÉ JAUNES

Fraise & C^{ie}
TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

mage et vieillesse. Les dispositions de l'assurance-maladie étaient spécialement larges et comprenaient le traitement libre par des médecins spécialistes, le séjour libre dans des hôpitaux, des sanatoria pour tuberculeux, des maisons de convalescence et de vacances, et des homes d'enfants à la montagne. Les primes payées pour l'assurance-maternité équivalaient à 100 % du salaire, et cela pendant 12 semaines durant lesquelles la place de l'allaitement lui était garantie. Les mères allaitant elles-mêmes leur enfant recevaient une pinte de lait par jour. Les versements de l'assurance-vieillesse étaient de 80 % du salaire pour les travailleurs manuels, et de 60 % pour les employés; une veuve recevait 30 % du salaire de son mari décédé, des orphelins 20 %. Il est navrant de songer que la guerre a interrompu tout ce développement social et économique, que ce sera une tâche urgente de rétablir quand viendra la paix.

En Tchecoslovaquie, dont parla ensuite une ressortissante réfugiée, tous les travailleurs étaient également au bénéfice d'une assurance obligatoire contre la vieillesse, la maladie et les accidents, employeurs et employés payant des cotisations à parts égales. Quand la guerre éclata, on étudiait la création de pensions de retraites entrant en vigueur pour les hommes à 65 ans et pour les femmes à 60, ainsi que celle d'un système général d'assurances accompagnant tout individu du berceau à la tombe. L'Autriche, enfin, dont il fut aussi question, réclama l'honneur d'avoir été le premier pays d'Europe centrale à assurer tous les travailleurs agricoles, le montant des cotisations et celui des primes étant basé sur le taux des salaires.

La question fut encore soulevée, à la fin de cette séance, du taux de la morbidité féminine plus élevé que celui de la morbidité masculine, ou en d'autres termes, si les femmes sont proportionnellement plus malades que les hommes? Une femme médecin allemande répondit que les femmes sont tuberculeuses en une plus forte proportion que les hommes; mais comme cette réunion ne pouvait pas ne pas finir sur la note féministe! la présidente, une Anglaise, releva bien vite que, lorsque l'on parle du taux plus élevé de morbidité féminine, l'on tient compte des maladies inévitablement causées par la fonction maternelle de la femme, alors que la différence est minime entre le taux de morbidité de l'homme et de la femme célibataires. C'est pourquoi le montant des primes devrait être toujours basé sur celui des salaires, et celui-ci être égal pour les deux sexes!

(Libre adaptation de l'anglais par J. GUYEBAUD.)

A travers les Sociétés

Cours pour infirmières visiteuses.

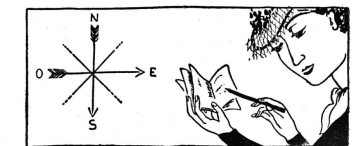
La Source, école évangélique de garde-malades, à Lausanne, vient de terminer un cours de préparation au diplôme d'infirmière visiteuse, patronné par la Ligue vaudoise contre la tuberculose

et par la Croix-Rouge, qui a réuni 25 infirmières diplômées de plusieurs écoles; 42 médecins, des juristes et des spécialistes leur ont donné 121 leçons, suivies de la visite des principales œuvres sociales de Lausanne et du canton. Les examens ont été passés devant un jury composé de M^{me} Dr. Ch. Olivier, M^{me} Linette Comte, avocate à Lausanne, à qui avait été confié une large partie de l'enseignement, et de M. Dr. André Guisan (Lausanne); 25 élèves ont reçu le diplôme qui devra être suivi de deux stages pratiques, l'un en ville, l'autre à la campagne.

Union des femmes.

L'Union des femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale annuelle sous la présidence de M^{lle} L. Comte, avocate, qui a rappelé la mémoire de sept disparus; M^{me} Henri Thélin et M^{lle} F. Grand ont été nommées membres d'honneur. L'Union a continué de consacrer ses séances mensuelles à des sujets d'actualité; la vente en faveur de ses activités a produit 274 fr.; on continue de solliciter la collaboration des membres de l'Union, aussi bien de la part des autorités que des associations d'utilité publique.

L'assemblée a approuvé les différents rapports qui lui ont été présentés. Les cours, fréquentés par 135 élèves de la Suisse allemande (125 pour la France, 6 pour l'anglais et 4 pour la coupe, mode, confection), continuent de rendre de grands services. Le bureau d'adresses, dirigé par M^{me} J. Landry, a reçu 445 inscriptions, 251 demandes de travail et 195 offres de travail; il est fort utile pour nombre de femmes en quête d'un travail qui leur permette d'acquiescer l'eau et le pain quotidiens. Le bureau de conseils juridiques, dirigé par M^{me} Ed. Jeannot, avec la collaboration de M^{lle} Comte, Quinche, avocates, de M. P. Vallotton, avocat, de M^{me} Schaefer, Leuenberger, Joseph, voit toujours défiler le même cortège de détresses.



Garnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier:

GENÈVE : Les cinq minutes de la Solidarité causerie par Radio, 18 h. 45 : La communauté d'action pour la famille.

Lundi 25 janvier:

GENÈVE : Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : Séance du Groupe d'études : La Suisse de demain. Les réformes économiques : La collaboration entre la production et la consommation, sujet introduit par M^{lle} S. Renaud. Cordiale invitation aux membres de l'Association et à leurs amis.

Mercredi 27 janvier:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30 : Les vitraux de la cathédrale de Chartres, conférence avec projections lumineuses par M^{lle} H. Hantz. Entrée libre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE